

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Entretien

Céline Hess-Halpern

L'éloge du baiser : de l'Antiquité à MeToo, le baiser au cœur des mœurs

Propos recueillis par Delphine Bauer

Page 7

■ Ile-de-France

Entretien avec Pierre Deniziot

Accessibilité en Île-de-France : l'horizon des JO va-t-il accélérer les choses ?

Propos recueillis par Anne-Laure Pineau

DOCTRINE

Page 10

■ Droit du sport

Robert Vincent

La société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) dans le sport, une fausse bonne idée ?

CULTURE

Page 19

■ Bibliographie

Christian Baillon-Passe

Musiques du monde arabe en 100 artistes

Page 20

■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

La mystérieuse dédicataire de Stendhal

ACTUALITÉ Ile-de-France



PARIS (75)

Accessibilité en Île-de-France : l'horizon des JO va-t-il accélérer les choses ? ^{156e9}

Entretien avec Pierre DENIZIOT, adjoint au maire de Boulogne-Billancourt, vice-président du conseil régional d'Île-de-France en charge du logement et du handicap

Propos recueillis par Anne-Laure PINEAU

Malgré la loi du 11 février 2005 qui imposait que les bâtiments recevant du public soient accessibles à tous et toutes ou, tout du moins, entament les démarches pour le devenir, l'accessibilité reste un mirage en Île-de-France. La région est pourtant censée recevoir les Jeux paralympiques en 2024...

En France, en théorie, tous les bâtiments recevant du public (ERP), les voiries ou les logements neufs sont censés être accessibles à tous, entre autres aux personnes à mobilité réduite. Mais la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées n'a pas été suffisamment suivie d'effets. Le décret d'application de l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 créant l'« agen-

da d'accessibilité programmée » (Ad'Ap), a été publié le 6 novembre 2014 pour réaffirmer de nouveau cet engagement. Concernant l'accessibilité au sens strict, les ERP non accessibles (qui représentaient une part de 60 % en 2015), les sociétés de transport ou les municipalités avaient jusqu'au 31 mars 2019 pour déposer leurs dossiers de mises en conformité des bâtiments, des transports ou des voiries, et ainsi prouver leur bonne foi.

Suite en p. 7

Édition quotidienne d'Actu-Juridique

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

Accueil client
annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

Journal
la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34